

Approvisionnements d'énergie—Loi

produits pétroliers dans le nord de l'Ontario et de diversifier ultérieurement l'économie de cette région.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Conformément à l'article 60 (1) du Règlement j'aimerais déposer un avis de motion des voies et moyens.

L'Orateur suppléant (M. Laniel): Le Règlement prévoit cette procédure. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, il ne me reste pas beaucoup de temps avant 6 heures, mais je prends un instant ou deux pour dire, en guise d'avant-propos sur cette mesure législative, le bill C-236, que je me rends très bien compte du fait que venant de l'est du Canada, je ne suis pas aussi compétent en la matière que certains de mes collègues de l'Ouest. La Chambre des communes a beaucoup de chance, oserais-je dire, d'avoir en son sein tant de personnes venant de ce coin du pays et qui connaissent très bien l'industrie pétrolière.

Les nombreux ministériels prodiges d'un jour qui se mettent à prononcer des discours lourds de sens à la Chambre au sujet du pétrole et de toutes les répercussions que cette prétendue crise nous réserve à tous m'ont franchement amusé. Je m'inquiète surtout du fait que certaines de ces politiques pourraient être appliquées au détriment de la partie du Canada que je représente.

Je pense que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) a prononcé un excellent discours hier soir. C'était un discours prudent dans lequel il a abordé bien des aspects de problèmes concernant l'énergie. Il est bien malheureux qu'il n'ait pas prononcé ce discours il y a un an car s'il l'avait fait, non seulement cela aurait été à son honneur mais cela aurait beaucoup profité à notre nation. J'aurais aimé qu'il fasse preuve d'un peu de prévoyance plutôt que de juger avec le recul.

Monsieur l'Orateur, je vois qu'il est presque 6 heures. Puis-je déclarer qu'il est 6 heures?

L'Orateur suppléant (M. Laniel): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

L'Orateur suppléant (M. Laniel): Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures).

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, à 6 heures, je disais que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) avait fait un excellent discours hier. Il y a parlé assez longuement des aspects pertinents de la politique canadienne de l'énergie. Il a parlé des possibilités en matière d'énergie nucléaire. Il a mentionné en passant les perspectives de transmission d'énergie hydroélectrique à longue distance au Canada et la nécessité d'alléger les difficultés que rencontreront les habitants de diverses régions du Canada. Comme il est ici ce soir, permettez-moi de dire que son discours aurait été beaucoup plus à son honneur—bien que, je le concède, il est plus facile de juger après coup que de prévoir—s'il

[M. Foster.]

l'avait fait quelques semaines plus tôt, de préférence quelques mois plus tôt.

L'intervention du premier ministre (M. Trudeau) dans le débat sur le bill C-236 m'a également intéressé. Je pense que le premier ministre décide trop souvent de ne pas intervenir dans le débat à la Chambre et c'est dommage que le premier ministre d'un pays ne dise pas de manière précise ce qu'il pense de mesures législatives importantes.

En tant que député de l'Est du Canada, je voudrais dire que ce que le premier ministre a dit, ou plutôt ce qu'il a lu, ne m'a pas trop réconforté. Il me semble clair qu'il a jugé nécessaire d'admettre qu'il aurait fallu construire un pipeline et il espère qu'il sera construit dans un avenir pas trop éloigné. Il a dit qu'il fallait prendre des mesures pour exploiter les sables bitumineux de l'Athabasca et que, si la situation se détériorait dans la région de l'Atlantique, il serait prêt à discuter de mesures sociales visant à aider les habitants de cette région dans le cadre des lois actuelles. Je l'en félicite, mais je ne puis m'empêcher de me demander—sans malice bien entendu—où se trouvait le très honorable député et où se trouvait son gouvernement il y a quelques années.

Nous traversons certainement, à l'heure actuelle, une crise au Canada, crise qui au moins dans une certaine mesure peut s'attribuer à la négligence. Nouvellement élu à la Chambre des communes, je ne puis m'empêcher de penser que dans le bon vieux temps, comme on l'appelait et qui ne remonte pas à si longtemps, alors que le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) dirigeait le gouvernement, on le blâma beaucoup—comme tous les premiers ministres sont blâmés—de certaines conditions économiques qui existaient au Canada. C'est sous son administration, cependant, que naquit le concept de la ligne de la vallée de l'Outaouais, lequel assura une ambiance propice à l'expansion de l'industrie pétrolière au Canada. D'ailleurs, comme les conditions économiques en général ont soulevé une foule de commentaires, il fut reconnu, du moins chez moi, comme le premier ministre qui se soit vraiment rendu compte avant tous les autres de la nécessité et de l'avantage de prévoir certaines mesures sérieuses pour réduire les disparités économiques régionales. En outre, cette mesure a freiné l'inflation.

● (2010)

Le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson)—un des ministres les plus compétents du gouvernement et un homme que j'estime beaucoup—a prononcé comme d'habitude un discours grandiloquent. Il était excellent, comme ses discours le sont toujours, mais contrairement à son habitude le ministre semblait se reporter à un texte. C'est là quelque chose de bien inusité chez ce ministre très talentueux. Je n'ai pu m'empêcher de penser qu'il ne paraissait pas naturel et bien qu'il ait débité ce discours avec son énergie habituelle, il manquait de conviction.

Il n'a exprimé aucune réserve dans son discours au sujet des mesures qu'il devra probablement prendre pour tenter d'atténuer les disparités économiques régionales. Il n'a nullement dit qu'il s'efforcera de persuader le premier ministre et le cabinet que la situation actuelle de l'énergie, par sa nature même, aurait inévitablement une grave répercussion dans l'Est du Canada. Je suis étonné qu'il ne l'ait pas fait, car il est trop avisé pour ne pas savoir qu'aucune industrie importante ne s'établirait à un endroit où il y a une pénurie d'énergie et où il est difficile d'avoir une source garantie d'énergie.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a également mentionné qu'il serait peut-être nécessaire,